



Vue de la canopée au lac de GURSON

ARBRE DES VILLES, ARBRE DES CHAMPS :

COMMENT LES PROTÉGER
ET S'ADAPTER
FACE AU DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE ?



Actes de la journée
Jardins et Paysages
« arbre hors forêt »
du 11 mai 2023



Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités - Pôle Paysages et Espace verts
Site : www.chartedelarbre.dordogne.fr - Mail : cd24.dprpm-ppev@dordogne.fr
Tél. : 05 53 06 82 70





Germinal PEIRO

Président du Conseil départemental de la Dordogne

Depuis de nombreuses années, le Département de la Dordogne a engagé une véritable politique de protection et de valorisation de son identité naturelle et paysagère en adoptant et développant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Il suffit de se promener en Dordogne pour s'en convaincre ; le fauchage raisonné des bords de routes, les aménagements de traverses, les innovations paysagères, le traitement des places, rues et ruelles, les jardins d'école, les vergers-potagers dans les collèges, les cimetières végétalisés, la « végétation vagabonde », l'éco-pâturage, la gestion différenciée des espaces sans oublier nos arbres et jardins remarquables.

Plus largement, la protection de la nature, de la flore, de la faune présentes en Dordogne retient toute l'attention des élus du Conseil Départemental.

L'opération rivières propres, le programme LIFE, la création de la Maison numérique de la Biodiversité Dordogne-Périgord, le plan Climat Energie, l'application éco-touristique (DORIE), le travail réalisé sur le développement et la valorisation des itinéraires doux, les « plus belles randonnées autour des villes et villages fleuris », l'opération « une naissance-un arbre », l'édition des « Trophées du développement durable », sont des actions fortes. Elles témoignent d'une politique active en matière de préservation et de valorisation des territoires.

Fruit d'un travail partagé avec l'ensemble des acteurs ; les collectivités, la filière paysage, les services départementaux, l'Agence Technique Départementale, le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme, les collectivités. Il exprime un engagement fort du Département, de ses élus et techniciens. Aujourd'hui, c'est un véritable réseau de compétences qui se met en place.

Dans ce sens, le Pôle Paysage et Espaces Verts proposent des programmes d'accompagnement à destination des collectivités, des professionnels et des particuliers : la Charte O Pesticide, le guide de gestion raisonnée des bords de routes, l'opération Jardiner au Naturel, le label Villes et Villages Fleuris, la Charte de l'Arbre sont autant d'actions qui viennent renforcer l'implication du Département dans la valorisation et l'amélioration du cadre de vie en Dordogne.

C'est autour de cette dernière la Charte de l'arbre Dordogne-Périgord que nous nous retrouvons aujourd'hui

pour cette seconde édition « Jardins et Paysages », sur le thème, « l'arbre des villes, arbres des champs : comment les protéger et s'adapter face au dérèglement climatique ? ».

L'arbre en Dordogne, se relie à un patrimoine historique et emblématique. Qu'il soit isolé, en alignement, sur la place du village, l'arbre participe à l'organisation et la spécificité de nos paysages.

L'arbre est un élément structurant de la qualité de vie en Dordogne mais également l'expression de notre identité locale et de notre patrimoine. Il contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants. C'est aussi un héritage que nous laisserons à nos enfants.

Pour cela, le Département a engagé une véritable politique de l'Arbre, à travers la formation des agents, l'expertise et l'élaboration de plans de gestion et de programmes de plantations le long de nos routes, dans nos parcs, jardins et collèges.

L'ambition de la Charte est de définir et formaliser les règles nécessaires pour préserver, gérer, développer et enrichir « notre » patrimoine arboré.

La Charte de l'Arbre Dordogne Périgord se veut être un outil d'aide à la décision incontournable pour la garantie et la qualité de nos paysages.

La Charte conforte l'engagement du Département dans l'excellence environnementale.

Bien évidemment, le Département sera aux côtés des Collectivités, professionnels et particuliers qui le souhaitent.



ZOOM PATRIMOINE ARBORÉ CÉRÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Le Département de la Dordogne gère près de 15 000 arbres le long des routes, sur les sites Départementaux, collèges, parcs et jardins et 800 hectares de forêt dont 320 hectares sont classés en réserve biologique et le restant en Espace Naturel Sensible.

Parmi ces 15 000 arbres nous comptons :

50 arbres remarquables dans nos parcs et jardins dont un arbre labellisé en 2022 « arbre remarquable de France » (nous en comptons 8 en Dordogne)

1 400 arbres vénérables sur nos alignements en bord de routes Départementales

Le Département plante tous les ans pas moins de **7 000 végétaux** hors forêt :

1 500 arbres par an pour l'opération « une Naisance / un Arbre » : **6000 arbres** depuis 4 ans soit 15000 arbres au bout de 10 ans.

5 000 arbres et arbustes en jeunes plants sur nos sites départementaux

200 arbres de haut jet en bord de routes et dans nos collèges

INTERVENTION DE
REMY MURIACH,
PRESIDENT DE L'UNEP 24
(Union Nationale
des Entreprises du Paysage)



Représentant les entreprises du Paysage en Dordogne, Rémy a rappelé les bénéfices qu'apportent les espaces verts aux usagers et habitants. Les entreprises du Paysage doivent répondre à cette évolution sociétale en adaptant les techniques d'aménagements respectueuses de l'environnement au bouleversement climatique.

L'arbre est un élément du végétal essentiel à notre environnement. Si nous voulons pérenniser notre patrimoine et continuer à admirer des arbres remarquables de plusieurs centaines d'années il est indispensable que dès aujourd'hui, le végétal soit adapté aux évolutions climatiques. C'est un défi pour les années à venir...

OBSERVER ET COMPRENDRE

9h-9h30 :

Physiologie de l'arbre face aux aléas climatiques, Atelier de l'arbre (Lanquais, 24)

Intervenant : **DARROCH MOORE**,
arboriste, technicien de l'arbre



Darroch nous rappelle que l'arbre s'inscrit dans un système complexe relié étroitement à la vie du sol, notamment aux champignons et aux bactéries. Sans mycorhize, pas d'arbre, c'est-à-dire pas de transport de sels minéraux et de nutriments vers les feuilles. Face aux maladies, l'arbre développe une stratégie de contournement, ils ne cicatrisent pas, ils compartimentent. Deux sous-systèmes fondent la dynamique de l'arbre : la capture de l'énergie via la photosynthèse et l'absorption de l'eau via la symbiose mycorhizienne. Parmi ces multiples vertus, l'arbre joue un rôle de véritable régulateur thermique. Selon le type d'essences, l'absorption via le système vasculaire peut varier de manière déterminante face à la sécheresse.

9h30-10h : Fonction de l'arbre rural et de la haie, présentation du Label Haie, Association Prom'haies(24)

Intervenante :
FRANÇOISE SIRE,
chargée de projet,
Nouvelle Aquitaine (79)



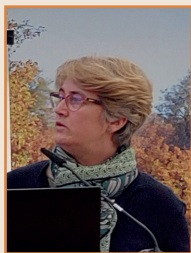
Cette association pionnière née en 1989, informe, accompagne et expérimente la haie dans tous ses états à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. Présente en Dordogne depuis 2018, elle développe un lien étroit avec la filière agricole. En 4 ans, elle a construit un linéaire de près de 60 km de haies rien que pour le Périgord. Françoise nous rappelle que la trame paysagère reliée à la haie bénéficie à l'ensemble du cycle du vivant. Sa multifonctionnalité construite en réseau démultiplie les fonctions écosystémiques pour un milieu de vie (biodiversité, biomasse, carbone, eau, paysage, agroécologie). La haie et les agroforesteries constituent aujourd'hui un levier indispensable pour la transition environnementale, énergétique, agronomique, climatique et sociale. Elle répond par son approche transversale et pluridisciplinaire à une demande sociétale qui engage notre responsabilité pour les générations futures. L'association développe actuellement un label « haie » qui repose sur trois fondements : certification, accompagnement et contrôle dans le but de protéger et d'enrichir ce bien d'intérêt général.

SENSIBILISER ET PROTÉGER

10h-10h30 :

l'Arbre et le Paysage, CAUE Dordogne (24)

Intervenante : VALÉRIE DUPIS,
directrice CAUE,
urbaniste, paysagiste concepteur



Valérie pour illustrer la richesse de patrimoine arboré en Dordogne nous présente plusieurs outils d'accompagnement pour les citoyens et les acteurs de l'aménagement du territoire tels que le site internet de l'Atlas des Paysages de la Dordogne, un guide méthodologique ainsi que des fiches conseils. Elle nous rappelle à quel point, l'arbre est un marqueur de l'identité locale. Une trame arborée bien intégrée peut constituer un véritable îlot de fraîcheur faisant de l'arbre un climatiseur naturel. Plusieurs contextes sont présentés ici pour illustrer l'impact de la végétalisation, de la désimperméabilité des sols et de l'arbre comme élément structurant du paysage pour une intégration aussi bien urbaine que rurale.

.....

10h30-11h : La Charte départementale de l'arbre et son évolution prochaine, Pôle Paysage et Espaces Verts.

Intervenants :
THIERRY CHARMARTY,
chef de Pôle
et **ARNAUD BARBEYRON,**
référent arbres et paysages,
Département de la Dordogne.



Arnaud pour débiter revient sur les définitions de l'arbre et sur l'engagement éthique et responsable que constitue la mise en place d'une charte. Depuis 15 ans, on constate un passage de l'arbre matière à l'arbre sujet.



Il revient sur les raisons de cet engagement et sur l'absence d'un statut légal et général de l'arbre dans le code civil. Puis, il rappelle les 4 piliers de la charte : inventorier, protéger, renouveler et sensibiliser et les objectifs d'ici 2030. Une cartographie illustrant ce dispositif nait, il y a 3 ans, fait état d'une quarantaine de communes adhérentes et de près de 70 communes qui ont sollicité ce dispositif pour des conseils ou diagnostics. La formation occupe aussi un rôle central aussi bien en interne qu'en externe. La présentation du barème national de l'arbre et du dispositif « une naissance, un arbre » illustrent l'éventail des réponses possibles face au dérèglement climatique.

Ainsi, un véritable maillage territorial se construit par le biais de différents labels ou outils pédagogiques développés par le Pôle Paysage du département. En lien avec l'association A.R.B.R.E.S qui accompagne la labélisation des arbres remarquables sur le territoire national, l'intervenant rappelle le lien étroit dans le cadre de la charte pour les communes candidates et le nombre d'arbres primés en Dordogne (7). Il intègre aussi un alignement honoré en 2023 constitué de 17 pins parasols à Port-Sainte Foy en bord de rivière. Il rappelle les prochaines étapes pour faire évoluer le livret de la charte.

.....

ACCOMPAGNER ET DIVERSIFIER

11h-11h30 : Retour d'expériences d'un arboriste grimpeur, Entreprise Arbres et Solutions (Boulazac, 24)

Intervenant : BENOIT DE REVIERS,
arboriste grimpeur,
consultant et formateur.



Benoît en tant qu'arboriste grimpeur nous invite à reconsidérer la notion de risque associé aux arbres, le danger n'étant pas le risque. Et c'est par ce biais d'une méthode intégrant statistique et probabilité que l'intervenant nous invite à prendre en compte l'ensemble des risques associées aux arbres. Le risque zéro n'existant pas, le but ici est de « gérer raisonnablement ce qui est raisonnablement prévisible ». Cette méthode appelé QTRA (Quantified Tree Risk Assessment) a été créée en 2005 en Grande Bretagne afin de rationaliser et d'objectiver la décision face aux risques et de justifier les décisions d'actions ou non dans ce cadre.

Elle rassemble aujourd'hui 1 500 utilisateurs dans 14 pays dont 22 en France. Cette méthode novatrice permet de prioriser les cibles et de s'adapter aux situations à risques.

Elle garantit les seuils d'acceptabilité et limite les coûts d'expertise en identifiant les arbres prioritaires.

Cet outil de diagnostic permet de justifier les interventions, d'éviter les abattages abusifs et d'apporter une réponse ajustée au risque pour le gestionnaire et le propriétaire. A ce jour, les comportements professionnels apparaissent encore largement façonnés par l'anticipation des risques perçus et non l'appréciation des risques réels.

11h30-12h00 : Retour d'expériences d'un gestionnaire de patrimoine arboré, ville de Périgueux

Intervenant : BRUNO ROUX, gestionnaire de patrimoine arboré.



Bruno nous rappelle les missions de gestion du patrimoine arboré : préserver et valoriser, surveiller et sécuriser, renouveler et enrichir. L'utilisation d'un SIG (système d'information géographique) dès 2013 a permis d'accompagner les pratiques de gestion et de planification des renouvellements. 70 % des arbres à Périgueux se répartissent en 3 familles : platane, tilleul et marronnier. Cet outil intègre les 3 000 sujets affectés au patrimoine arboré de Périgueux (alignement, parcs et arbres isolés). Il revient sur les fortes contraintes qui touchent l'arbre en contexte urbain : ombrage dense des bâtiments, compaction des sols par la fréquentation et gestion traumatisante (taille historique et réduction de houppier). La volonté de diversifier les essences à l'avenir est illustrée par les plantations à proximité des écoles du quartier du Clos Chassaing. Un plan de végétalisation est en cours (dispositif un jour, un arbre) dont le but est de développer les fonctionnalités écologiques, de réduire la vulnérabilité des populations face aux îlots de chaleur. Cette ambition prend notamment la forme d'actions de désimperméabilisation des espaces publics et de l'implantation de vergers comestibles municipaux. La mise en place de nouvelles plantations est accompagnée de recommandations sur les variétés non exotiques et sur la surveillance des espèces envahissantes en lien avec la liste régulièrement actualisée du CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique).

ANTICIPER ET S'ADAPTER

12h-12h30 : Restitution de 10 ans de recherche en arboretum 2011-2022 pour tester des essences d'avenir en Dordogne et Nouvelle-Aquitaine

Projet CLIMAQ Centre National de la Propriété forestière

Intervenante : JULIE PARGADE, ingénieure CNPF, responsable de Projets, Pau (64).



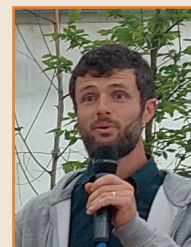
Julie Pargade, climatologue et ingénieure au CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) revient en guise d'introduction sur les grandes tendances liées au dérèglement climatique comme l'augmentation des températures

moyennes annuelles et la récurrence d'aléas divers (grêle, gel précoce ou tardif, évolution du régime annuel de la pluviométrie...). Elle rappelle les grandes lignes d'évolutions telles que : modification du cycle annuel de développement de l'arbre, changement de productivité, recrudescence d'insectes pathogènes, évolution différenciée des dommages des forêts et modification des équilibres compétitifs entre espèces et nouvelles répartitions. Elle rappelle les crises liées au dérèglement climatique sur l'arbre et la forêt : augmentation des risques, extension des incendies, augmentation des séquences. Coordonnant le projet de recherche CLIMAQ qui consiste à tester des essences d'avenir à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, Julie nous présente les premiers résultats à l'issue des 10 ans d'activités (2011-2022). Pour la Dordogne, sur le critère de croissance, le pin sylvestre et l'aulne à feuille en cœur offrent des résultats tout à fait satisfaisants. En terme de survie, l'érable champêtre et le cèdre de l'Atlas sont aussi bien classés parmi les 19 essences testées. Ainsi, dans le cadre de cette étude, des essences prometteuses ont pu aussi être identifiées pour le sud-ouest telles que : le séquoia toujours vert, le pin sylvestre et le pin laricio, le chêne des marais et le chêne liège ainsi que l'aulne à feuille en cœur. Pour conclure, il n'y a pas d'essences miracles et face au défi du dérèglement, les recherches actions doivent se déployer sur tous les fronts. Il s'agit de gérer l'incertitude à travers un protocole ajusté en développant le diagnostic, en renforçant la surveillance, en partageant les initiatives, en expérimentant et en diversifiant les modes de gestions et en réévaluant régulièrement les solutions.

12h30-13h : Retour d'expériences d'un pépiniériste en agro-écologie, label bio - Montagnac-La Crempse (24)

Conduite artisanale, arbres fruitiers, petits fruits, arbres et arbustes champêtres en racines nues

Intervenant : JULIAN BLIGHT, pépiniériste, Pépinière de la Crempse (24).



Après une vidéo présentant le survol de sa pépinière, Julian nous rappelle l'importance de nourrir le sol autant que possible par l'apport de matières organiques. La pépinière s'inscrit dans un réseau de fermes au plus près qui permet de s'approvisionner pour activer la vie du sol de ses parcelles. Dans ce contexte aussi, pas de sol nu, et pour le paillage, il conseille de maintenir le sujet paillé (BRF, paille, foin, bâche tissée, feutre biodégradable, etc...) les trois premières années au moins pour éviter la concurrence en eau de l'herbe et autres. La plantation commence par l'incorporation de matière organique dans les 10 pre-

miers centimètres à l'emplacement de votre arbre ou autre sujet, si possible 6 mois avant. Pour 1 m, le décompactage se fait à la grelinette puis apporter deux brouettes au minimum de compost de déchet vert ou de fumier et mélanger au croc ou au motoculteur. Bâcher l'emplacement ou pailler abondamment (50 cm d'épaisseur c'est bien). En période de sécheresse, irriguer avant que la terre soit trop sèche sous le paillage les premières années. N'oublions pas que la plupart des plantes que nous utilisons sont domestiques. Et pour le verger, privilégier les variétés anciennes locales pour leur rusticité et la diversité des milieux de vie d'où la volonté de creuser plusieurs mares en différents endroits. En veille, face aux stratégies d'adaptation, Julian dédie aussi une parcelle à un verger conservatoire et une autre pour des tests et des expérimentations.

.....



UN ARBRE REMARQUABLE AU DOMAINE DEPARTEMENTAL DE CAMPAGNE

Cette journée a été l'occasion pour le président du département, Germinal PEIRO et le maire de Campagne, Thierry PERARO de découvrir la plaque mentionnant le label « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE » décerné en 2022 à un séquoia du parc de Campagne. Il rejoint les 6 autres arbres du Périgord qui ont déjà obtenu cette distinction.

Thierry CHARMARTY a rappelé les mensurations de cet arbre exceptionnel et l'intérêt de cet labellisation :

Il s'agit d'un sequoia giganteum. Il fait 44 mètres de haut. Agé de 190 ans, son tronc mesure 3,24m de diamètre pour une circonférence de 10,20m. C'est l'arbre le plus impressionnant du domaine Le parc du château de Campagne compte 16 arbres qui ont entre 120 et 190 ans.

Que signifie ce label ?

Le label « Arbre remarquable de France » est un label décerné, depuis 2000, après étude de dossier, par l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) qui effectue un inventaire à l'échelle du territoire national. Les arbres ainsi distingués sont signalés par un panneau « Arbre remarquable de France » et répertoriés dans une base de données.

Les arbres labellisés sont des arbres vivants exceptionnels à plusieurs titres.

- soit parce qu'ils battent des records de dimensions (les plus grands, les plus gros, etc.) ou d'âge (les plus vieux)

- soit parce qu'ils présentent d'autres caractéristiques physiques particulières et rares

- soit parce qu'ils présentent un intérêt historique.

Ce label distingue des sujets exceptionnels, actuellement au nombre d'environ 762 arbres en France.

Les communes, collectivités territoriales, établissements publics, associations ou même propriétaires privés qui reçoivent ce label s'engagent, par un accord de partenariat, à « entretenir, sauvegarder et mettre en valeur l'arbre distingué, considéré comme patrimoine naturel et culturel ».

C'est pourquoi il est important d'encourager et de favoriser son intégration dans tous les nouveaux aménagements, notamment en ville.



LES STANDS DU 11 MAI 2023 JOURNÉE JARDINS ET PAYSAGES (CAMPAGNE)

Pour cet évènement, 10 stands thématiques ont été proposés aux visiteurs :

Le Pôle Paysages a proposé les dispositifs suivants en lien avec le thème de « l'arbre hors forêt » :

1 - la Charte de l'Arbre, Jardiner au naturel, Zéro pesticide, Arboristes et Cordistes.

2 - Un stand du Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité à présenter la Maison Numérique de la Biodiversité et les 2 dernières applications citoyennes « Dorie » et « Aux Actes ».

3 - Engagée dans l'éducation à l'environnement, l'association « Pour Les Enfants du Pays de Beleyme » située à Montagnac-La-Crempse (24) a proposé des outils pédagogiques avec le stand « Jardiner Autrement Dordogne-Périgord ».

4 - Un stand mutualisé présentait plusieurs structures qui œuvrent pour la transmission de pratiques novatrices en matière de formation, de gestion et d'expertise des arbres : la Société Française d'Arboriculture (SFA), les entreprises « Arbres et Solutions » (Boulazac) et l'« Atelier de l'Arbre » (Lanquais).

5 - L'antenne de la Dordogne de la LPO - Agir pour la Biodiversité, basée à Bourrou (24) était également présente pour cette journée grâce aux bénévoles de la Vallée Vézère. Cette association historique concourt à la protection des espèces, à la préservation des espaces naturels ainsi qu'à la sensibilisation et à la mobilisation citoyenne sur notre territoire.

6 - L'entreprise « La Feuillardière » située à Domme (Labrunie) fabrique de manière traditionnelle les cercles des tonneaux pour le transport du vin. Elle a proposé des démonstrations autour du travail du châtaignier, ressource ancestrale en terre périgourdine.

7 - Le CAUE 24, situé à Périgueux (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Dordogne) a présenté plusieurs outils qui s'adressent aux Particuliers et aux Collectivités tels que l'Atlas des Paysages de la Dordogne ainsi que des conseils pratiques pour mieux intégrer le végétal à l'existant ou à un nouveau projet.

8 - Deux associations en pointe sur ce sujet « AFAC Agroforesteries » et « Prom'Haies » étaient également présentes à travers des visuels, plaquettes et outils pédagogiques pour promouvoir les bénéfices indispensables de la haie et de l'agroforesterie face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

9 - La Pépinière Desmarts de Bergerac a proposé un stand de végétaux, arbres, arbustes et vivaces pour une approche diversifiée de nos aménagements. Cette pépinière de rang national (300 ha) s'est spécialisée sur certaines essences dont le ginkgo biloba, le lagerstroemia ou encore le pin parasol.

10 - Emilie Chagnon, architecte paysagiste - agence C. PAYSAGES - Léguillac-de-l'Auche (24) a présenté sur son stand plusieurs projets à taille humaine illustrant son approche à la fois sensible et régénérative du design paysager qu'il s'agisse d'un lieu d'habitation auto-construit, de raviver le cœur d'un bourg ou encore de relier jardin, baignade et ripisylve.

